

Stationnement illicite de gens du voyage sur la ZAE située sur la commune d'Estissac

Troyes Champagne Métropole (TCM) déplore, de nouveau, le stationnement illicite depuis ce week-end de cinq caravanes et autant de véhicules sur la zone d'activité économique (ZAE) située sur la commune d'Estissac.

TCM a saisi immédiatement les services de l'Etat, dans le cadre de leurs prérogatives de maintien de l'ordre public, afin que les occupants illicites soient mis en demeure de quitter les lieux, avant recours à la force publique.

La communauté d'agglomération va également engager une procédure judiciaire. Dans ce cadre un huissier se rendra sur site aux fins de constatation de cette occupation illicite et des éventuels troubles.

Enfin Troyes Champagne Métropole rappelle que l'agglomération dispose d'infrastructures réglementaires adaptées à ce type de stationnement.

CONTACT

Service relations presse

Ville de Troyes

06 82 41 69 50 · relations.presse@troyes-cm.fr